

LES MISSIONS

Les missions de la cellule de coordination

- > Analyse du contexte du projet ou programme, identification des besoins et définition des modalités de l'accompagnement pour y répondre
- > Aide à la formalisation du dossier déclaratif ARS (rédaction, mise en conformité des documents..)
- > Évaluation de l'activité annuelle des programmes / indicateurs ARS
- > Accompagnement méthodologique lors des évaluations quadriennales
- > Aide à la valorisation d'actions éducatives
- > Veille documentaire
- > Recherche bibliographiques
- > Aide à la conception d'outils
- > Développement et promotion de l'Éducation Thérapeutique au sein de l'établissement et du GHT
- > Accueil de stagiaires

Dans cette rubrique

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

LA FORMATION

COMMUNICATION

INTERFACE ARS ÉQUIPE